



PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch (CQSR), tenue le jeudi 28 mai 2026 à 18 h 30 au YMCA Saint-Roch, 500 rue du Pont, et en ligne.

Présences

Membres avec droit de vote

Thomas Brady	Président (2028)
Daniel Boucher	Administrateur (2028)
Valérie Gélinas	Administratrice (2028)
Gina Larouche	Administratrice (2028)
Daniel Morgan	Trésorier (2027)
Kendra Bédard	Vice-présidente (2028)
Robert Rousse	Administrateur (2027)
Jamal Elhachmi (en ligne)	Administrateur (2027)

Membres sans droit de vote

Elainie Lepage conseillère municipale, district Saint-Roch Saint-Sauveur

Autres participants

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes assistent à l'assemblée en présence dont Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications ; et 4 personnes en ligne.

Absences

Joy Chamoun	Administratrice (2027)
Marjorie Gionest-Larouche	Secrétaire (2027)
Catherine Pelletier	Administratrice (2026)

26-05-01 Accueil et ouverture de l'assemblée

Thomas Brady constate le quorum et ouvre la réunion à 18 h 31. Kendra Bédard appuie.

26-05-02 Présentation des membres du CA, conseillère, et soutien

Les administratrices et administrateurs, la conseillère municipale ainsi que le conseiller en consultation publique se présentent.

26-05-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Thomas Brady effectue la lecture de l'ordre du jour. Aucun changement n'est demandé.

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DUMENT APPUYÉ par Daniel Boucher, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.



26-05-04 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Décorum de bienveillance**

Thomas Brady rappelle que les administratrices et administrateurs sont présents à titre bénévole, et souhaitent un climat de bienveillance et d'ouverture sur les enjeux discutés lors de la séance.

- **Date de la prochaine assemblée : 24 septembre 2026**

L'assemblée ordinaire aura lieu le jeudi 24 septembre 2026 à 18 h 30 (il n'y a pas d'assemblées pendant l'été). Il est possible que la séance se tienne au Club Victoria, les précisions seront inscrites dans la convocation le moment venu.

- **Résolution des rôles et composition du CA**

Robert Rousse précise le fonctionnement de la répartition des officiers. Lors de la rencontre préparatoire à cette assemblée, les membres du CQSR avaient atteint un consensus dans la répartition des rôles.

IL EST PROPOSÉ PAR Gina Larouche, DUMENT APPUYÉE par Kendra Bédard, QUE Thomas Brady occupe le rôle de président du CQSR pour l'année 2026-2027.
Thomas Brady accepte. Aucun vote n'est demandé.

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Boucher, DUMENT APPUYÉ par Robert Rousse, QUE Kendra Bédard occupe le rôle de vice-présidente du CQSR pour l'année 2026-2027.
Kendra Bédard accepte. Aucun vote n'est demandé.

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Brady, DUMENT APPUYÉ par Valérie Gélinas, QUE Marjorie Giones-Larouche occupe le rôle de secrétaire du CQSR pour l'année 2026-2027.
Marjorie Giones-Larouche, absente à l'assemblée, avait accepté ce rôle. Aucun vote n'est demandé.

IL EST PROPOSÉ PAR Kendra Bédard, DUMENT APPUYÉ par Thomas Brady, QUE Daniel Morgan occupe le rôle de trésorier du CQSR pour l'année 2026-2027.
Daniel Morgan accepte. Aucun vote n'est demandé.

Considérant que madame Catherine Pelletier est à la fois résidente du quartier Saint-Roch et agit à titre de représentante de la société de développement commercial du centre-ville de Québec ; IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Brady, DUMENT APPUYÉ par Kendra Bédard, QUE Catherine Pelletier siège au CQSR à titre de membre cooptée pour l'année 2026-2027.
Catherine Pelletier, absente à l'assemblée, avait signifié son intérêt lors de l'assemblée générale. Aucun vote n'est demandé.

26-05-05 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire d'avril 2026

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DUMENT APPUYÉ PAR Daniel Morgan, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire d'avril 2026.
Adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2026 sera adopté lors de la prochaine assemblée générale, en 2027.



26-05-07 Période d'information de la conseillère municipale

Rencontre avec les citoyens

Jeudi 11 juin à 18 h, la conseillère organise sa rencontre annuelle d'élue. La rencontre se tiendra à la bibliothèque Gabrielle-Roy, dans la salle fleurie. Un service de garde sera disponible à la Joujouthèque, de la nourriture et des breuvages seront servis. Les citoyens du quartier sont invités à venir poser leurs questions.

Restauration

Lors du dévoilement du guide Michelin de la ville de Québec, plusieurs restaurants du quartier se sont distingués. En plus des restaurants étoilés, le guide mentionne les Bib gourmands (meilleur rapport qualité-prix) et les Recommandations (cuisine de qualité). La ville de Québec a beaucoup travaillé pour instaurer le guide Michelin. Citons, dans le quartier : Kundah Hôtel, Le 101 Restaurant, le Clocher Penché, Ouroboros, Torii, Hono IZakaya et Kebec Club Privé.

Sécurité alimentaire

La ville annonce un investissement de 300 000 \$ pour l'épicerie solidaire Touski, dans l'ancien Bonichoix du quartier Saint-Sauveur. Il s'agit d'un projet d'épicerie abordable sur un modèle d'économie sociale. Cette idée germe depuis 10 ans dans la population de la Basse-ville. Dans le contexte économique actuel, le projet est attendu.

Travaux bâtiments

La Ville investira 130 000 \$ pour la restauration de la Nef, coop de solidarité. L'église patrimoniale qui accueille l'organisme a besoin d'être entretenue, ce qui engendre beaucoup de frais. Parmi les travaux, le « clocher penché » de l'église, qui n'est structurellement pas bien conçu (le montant servira à payer pour le plan et le devis). L'organisme profite de cette initiative pour réaménager ses locaux. Les événements organisés dans la bâtisse (marché d'artisans, etc.) servent aussi à financer les travaux.

Bilan financier 2025 de la Ville

La [Reddition de comptes de la Ville de Québec](#) pour l'année 2025 montre que la ville termine son année avec un surplus de 77,8 millions \$, confirmant ainsi la rigueur de la gestion budgétaire. Le document est accessible sur le site de la Ville. Puisque les villes n'ont pas le droit d'avoir des budgets déficitaires ni excédentaires, les montants seront réinvestis de la façon suivante :

- 10 M\$ pour la mobilité active ;
- 5 M\$ pour la mise à niveau de l'incinérateur ;
- 5 M\$ pour le fonds destiné aux logements sociaux ;
- 4 M\$ pour l'acquisition de terrains ;
- Et le reste dans un fonds de réserve, qui doit contenir au moins 3 mois de liquidités pour permettre le roulement des services en cas de catastrophes.

Bilan plantation d'arbres

En 2025, la ville a planté 14 000 arbres, dont environ 500 dans le quartier Saint-Roch. L'objectif final est de planter 130 000 arbres sur tout le territoire.

Gestion des ressources naturelles

L'été arrive, période où les citoyens utilisent jusqu'à 40 % d'eau potable de plus : arrosage, gazon, remplissage de piscine. La Ville s'est dotée d'une réglementation pour s'assurer



d'avoir toujours de l'eau potable, ce qui implique certaines contraintes : en cas de sécheresse, l'arrosage du gazon est limité à une fois, le remplissage de la piscine est autorisé uniquement certaines journées (calendrier dépendant de l'adresse), etc. Les citoyens peuvent s'informer auprès d'[Info Eau](#) pour connaître la réglementation qui s'applique à leur terrain.

Entretien et nettoyage

Le nettoyage de la falaise, sous les bretelles de l'autoroute Dufferin, a été complété. La falaise s'effrite et le risque d'éboulement représente un danger, c'est pour cela que le terrain est clôturé. Par ailleurs, puisque le terrain appartient au MTQ, il a fallu demander l'autorisation pour y accéder. Un plan de match est établi avec le ministère pour le reste de la falaise.

Chantiers 2026

Plusieurs travaux auront lieu cette année :

- Lien cyclopiéton au prolongement de la rue Caron vers le parc Victoria (et vers le terminus d'autobus de la Centrale Victoria). Le lien suivra la ligne de désir existante. Il sera déneigé et l'éclairage le long de la piste sera bonifié.
- Réaménagement de l'Écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres (travaux Hydro-Québec)
- Travaux de surface au coin Dorchester et début de l'autoroute Laurentienne
- Petits travaux sur l'Escalier Colbert
- Travaux d'égout sur St Dominique
- Asphalte sur la rue des Commissaires jusqu'à Charest
- Démolition de la passerelle Adrien Pouliot

Accessibilité universelle

En 2025, plus de 300 améliorations en accessibilité universelle ont été effectuées, pour un budget total de 34 M\$. Les améliorations incluent les tables à pique-nique, les bancs de parc, les arrêts d'autobus, les dalles podotactiles aux intersections, etc.

Tramway

La semaine du 1^{er} juin, la ville annoncera les réaménagements prévus dans Saint-Roch. Beaucoup de changements sont prévus en matière de mobilité. Les citoyens sont également invités à venir aux portes ouvertes qui se tiendront le 8 juin au Club Social Victoria, de 15 h à 20 h, pour poser leurs questions sur le tramway.

Milieu universitaire dans Saint-Roch

Lundi 1^{er} juin, l'UQ tiendra une conférence de presse pour annoncer des investissements dans le quartier.

26-05-08 Période de questions et commentaires du public

Quand les travaux à Pointe-aux-Lièvres seront-ils terminés ?

La fin des travaux est prévue au 6 juillet.

Dans la reddition de compte, quels sont les dossiers où ça a moins bien été ?

L'excédent s'explique par les taxes de Bienvenue, car il y a eu beaucoup de transactions immobilières, donc on ne peut pas compter là-dessus chaque année. La ville a moins

dépensé en déneigement cette année, car il y a eu moins de neige. On a aussi eu un problème avec le fournisseur de services.

Vous avez parlé d'investir dans des terrains, la Ville a-t-elle ciblé des emplacements ?

L'équipe de développement économique est dédiée à cela, elle reste à l'affût de terrains proche du trajet de tramway, dans des secteurs à densifier, pour construire des logements sociaux.

Si on veut plus de logements sociaux, comment ça marche pour monsieur ou madame Tout-le-Monde, pour faire une demande à la Ville ?

C'est une question qui mérite une présentation en soi, car le processus est complexe.

D'abord quand on parle de logements sociaux, on parle de logements hors marché (hors spéculation immobilière), construits sur des terrains fournis par la Ville (la Ville possède un fonds foncier). On voit parfois le terme « logement abordable », mais ça désigne des unités construites par le privé, et l'abordabilité peut être très relative. La Ville ne fournit pas de terrain pour les promoteurs privés.

Un organisme ou un regroupement de citoyens peut interpeller l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) pour faire part de son projet. La Ville reçoit alors le projet, qui doit passer par plusieurs paliers, notamment la Société d'habitation du Québec qui décide si c'est possible ou non. Si c'est possible, la Ville propose un terrain à bas prix (en bas de l'évaluation) et fournit aussi une aide pour tout le processus (attachement du financement avec la Société canadienne d'hypothèque et de logement). On n'a pas le devoir de le faire, mais on s'est doté de ce mandat.

Dans le projet de rénovation de la Nef, est-ce que l'accessibilité sera mise de l'avant, parce que les escaliers ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite ?

Il faut poser la question directement à la responsable, mais elle est très sensible à cet aspect, alors elle a probablement pensé à une solution.

Est-ce que la ville est prête en cas de gros incidents impliquant de la fumée (l'été avec les feux, la chaleur et le smog) ?

La Ville a une conduite exemplaire en matière de sécurité civile. Par exemple, après l'accident ferroviaire à Mégantic, la ville a envoyé des ressources pour aider l'équipe locale à s'encadrer. L'équipe Sécurité civile a préparé des scénarios pour tous les types de catastrophes. Par exemple, en cas de fortes chaleurs, les bibliothèques sont ouvertes plus longtemps, les piscines aussi, et on s'assure que les lieux climatisés sont accessibles au public. La santé des lacs est surveillée pour s'assurer de la qualité de l'eau potable, etc.

Est-ce que le centre de données sur Charest est aussi assujéti aux restrictions d'eau l'été quand les citoyens le sont ?

Aucune réponse n'est fournie.

L'église de la Nef est-elle patrimoniale ?

Elle n'a pas de valeur exceptionnelle, mais elle a un intérêt patrimonial.

Au Parc Victoria, des puits de suivi (tubes noirs qui sortent du sol) sont apparus : est-ce que c'est un problème de nappe phréatique ? Ou pour le suivi des eaux contaminées ? Par ailleurs, il y a un problème de drainage des eaux à côté des jeux d'eau dans le parc, quand il pleut ou la fonte des neiges, ça fait une énorme accumulation d'eau.



Pour les tubes, oui les sols de la Centrale Victoria sont contaminés, mais la question sera posée pour vérifier. Une note est prise pour l'accumulation d'eau.

Ce n'est pas une question, mais une réflexion : à pareille date l'an passé (25 mai 2025), le CQSR s'est fait répondre indirectement par le maire que poser des questions sur l'Îlot Dorchester (demande de dérogation de l'entrepreneur pour plus d'étages) équivalait à « se réunir dans une taverne et parler dans le dos des gens qui prennent des risques ». Les membres du CQSR n'ont pas bien pris ce commentaire. Est-ce que le maire a depuis reconnu la participation des CdQ au vivre-ensemble ? Par ailleurs, une résolution sera proposée pour que les promoteurs qui demandent des dérogations soient imputables et fournissent des preuves.

La conseillère remercie le conseil de quartier pour cette réflexion pertinente, qu'elle considère comme importante.

Où en est le projet à l'Îlot Dorchester ?

Les travaux devraient commencer cet été.

Est-ce que le promoteur du nouveau projet à côté de la Barberie fera une consultation citoyenne ?

Le projet Strelitz a maintenant un site web, où l'information est disponible. Le promoteur doit attendre la résolution de la Ville, ce qui ira, au plus tôt le 25 août (mais réalismement, en septembre), donc c'est peu probable qu'une consultation ait lieu au début de l'automne. Par ailleurs, si la ville autorise le projet, ce serait sous la PL-31, donc la consultation citoyenne ne serait pas la même que pour les consultations en PPU.

La responsable de l'Engrenage intervient pour mentionner qu'une soirée de discussion à l'Engrenage aura lieu à ce sujet.

À qui appartient le terrain en triangle situé au coin Langelier et Charest (début de St-Vallier) ?

Le terrain appartient à GM Développement.

26-05-06 Présentation d'organisme du quartier

L'organisme invité est le Squat Basse-Ville. Véronique, directrice depuis 2015 et Émilie, intervenante à temps plein, présentent les services.

Situé au coin Notre-Dame-des-Anges et Saint-Anselme, le Squat Basse-Ville est une maison d'hébergement pour les jeunes de 12 à 17 ans en fugue ou en errance. Le Squat vise à assurer la sécurité des jeunes, fournir un accueil 24/7 et réduire les risques associés à l'errance (consommation, itinérance, méfaits).

Ce n'est pas une maison des jeunes, il n'y a pas d'activités de loisirs organisés, il s'agit plutôt d'un lieu d'accueil pour fournir aux jeunes les besoins de base (repas, toit), mais aussi répondre à leurs besoins psychosociaux (venir parler si ça ne va pas). C'est un lieu de vie auquel les jeunes s'attachent et vers lequel ils reviennent quand ça ne va pas. Bien qu'il y ait une limite d'âge, cette limite est parfois étirée pour aider les jeunes.

Le Squat dispose de 4 chambres d'urgence et de 6 chambres d'hébergement, pour une transition vers une relocalisation dans un milieu plus adapté (par exemple, les voisins du Centre Jacques-Cartier). De plus, le Squat offre 17 logements sociaux pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Les séjours au Squat ne sont pas limités : on peut rester plusieurs mois ou on peut revenir faire un autre séjour à un moment plus opportun après une expulsion. Deux intervenantes assurent la stabilité pendant l'hébergement pour maximiser les chances des jeunes.



Les jeunes du Squat ne reçoivent pas de « plan d'intervention » : ce sont eux qui arrivent avec leurs besoins, et les intervenants les aident à se diriger vers les bonnes ressources. Les intervenants font aussi beaucoup de prévention.

Le Squat embauche aussi des travailleurs de rue qui patrouillent le quartier, ils se rendent jusqu'à l'école Joseph-François-Perreux (chemin Sainte-Foy, coin Salaberry) pour parler du Squat. Les jeunes entendent parler du Squat par le bouche-à-oreille, par le centre jeunesse, par internet ou par le répertoire 211.

Quel est le taux de « réussite » des séjours ?

Certains anciens locataires retournent aux études, certaines reviennent après une prise de confiance, ce sont autant de succès. Le maintien du lien avec les jeunes, c'est ça qui est important.

Avez-vous des projets particuliers ?

Nous sommes en train de former une équipe spécialisée pour aider les jeunes qui désirent sortir du cycle des violences armées et des gangs.

Les jeunes ont-ils droit à l'aide sociale ?

Oui, certains y ont droit, et on va les aider à faire une demande, car c'est une démarche lourde et fastidieuse, même avec un diplôme. La plupart passent par là, mais ce n'est jamais une fierté pour eux de demander l'aide sociale.

Est-ce qu'il y a des conditions à l'accueil ?

Les seules conditions sont : pas de consommation et pas d'arme.

Appuyez-vous les revendications du *Communautaire à boutte* ?

Oui, nous appuyons les revendications, mais nous ne nous sommes pas dotés de mandat de grève, car c'était impossible de laisser les jeunes dehors. Le mouvement *Communautaire à boutte*, ce n'est pas uniquement pour augmenter les conditions de vie des travailleurs, c'est surtout pour pousser le gouvernement à développer un système structurant qui ne soit pas défaillant. Tout ce qui se passe en ce moment (pertes de services, désaffiliation, etc.) on le savait déjà, ça fait 20 ans que l'on tire la sonnette d'alarme, mais rien ne se passe. Le gouvernement provincial a une responsabilité sociale et à l'argent, il est temps d'investir aux bonnes places.

Est-il possible d'offrir du bénévolat ou s'impliquer ?

Les bénévoles se gèrent comme les ressources humaines, et on a déjà beaucoup à faire avec les travailleurs, donc non, on ne propose pas d'offre de bénévolat pour le moment. On entend développer les options d'implication. Il y a parfois des corvées de nettoyage auxquelles les citoyens peuvent participer de manière ponctuelle.

26-05-09 Représentations du conseil de quartier

- Rencontre Projet Saint-Roch 2050

L'Engrenage a mis sur pied le projet Saint-Roch 2050. Des consultations ont déjà eu lieu pour le pôle Jean-Paul-Lallier et le pôle Henriette-Bellay, Thomas Brady, Marjorie Gionest-Larouche et Daniel Morgan ont assisté à ces consultations.

La prochaine rencontre servira à prioriser les projets qui ont été mentionnés, elle se tiendra le 17 juin à l'ÉNAP.

- Comité aviseur J'aime Saint-Roch



Kendra Bédard et Robert Rousse ont assisté à la rencontre du comité aviseur de l'initiative J'aime Saint-Roch. Le bilan des activités passées a été présenté, ainsi que celles à venir. La rencontre a aussi servi à échanger des idées.

- Rencontre des présidences des CdQ

La rencontre réunissait toutes les personnes présidentes des conseils de quartier (CdQ) du secteur La Cité-Limoilou. Kendra Bédard a représenté le CQSR. La rencontre a permis de faire un tour d'horizon des réalités des CdQ, ce qui se passe bien ou moins bien. Des actions seront mises en place pour améliorer les conseils de quartier à la suite des commentaires reçus, témoignant de la proactivité de la Ville en la matière.

Un citoyen intervient. Selon lui, le conseil de quartier c'est un groupe de citoyens qui font leur possible pour aider les autres, mais il ne faut pas laisser croire que le CdQ a un pouvoir décisionnel si grand, comme c'est présenté actuellement sur le site web de la Ville. Les membres du CQSR reconnaissent qu'il y a une place à la réflexion sur les mandats des CdQ et sur leur place, ils précisent toutefois que les CdQ ont bien un pouvoir de recommandation.

- Marche exploratoire sur l'Autoroute Laurentienne

Marjorie Gionest-Larouche a participé à la marche, au côté du député de Taschereau Etienne Grandmont avec une spécialiste en santé urbaine. Cette marche s'inscrit dans la volonté de transformer l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.

26-05-10 Proposition des membres du CA

- **Concernant les dérogations au PPU pour le développement immobilier dans le Quartier**

Considérant que même si cela n'est pas spécifiquement inscrit à la Charte de la Ville de Québec, il est généralement reconnu que les autorités municipales ont, entre autres, le rôle de défendre les intérêts des citoyens ;

Considérant que le Plan particulier d'urbanisme (PPU), élaboré en 2017 et issu d'une démarche collective de plus de 3 ans, représente un pacte social fondé sur un consensus ;

Considérant que la situation économique s'est modifiée avec le temps et que les pressions inflationnistes post-pandémiques augmentent les coûts de réalisation et les risques d'affaires privées ;

Considérant que si une administration accorde des étages supplémentaires sans exiger d'audit indépendant démontrant que la rentabilité est impossible selon les critères et normes actuellement en vigueur, la Ville utilise un bien public immatériel (la hauteur, l'horizon, l'acceptabilité sociale) pour subventionner et absorber le risque d'affaires privé d'un promoteur ;

Considérant que lorsqu'un promoteur demande de déroger à ce pacte par l'ajout d'étages pour des raisons purement économiques, la nature de la dérogation change ;

Considérant que passer d'une dérogation urbanistique à une dérogation financière modifie le rôle de la Ville ;

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), un conseil municipal possède une vaste discrétion pour exiger les documents nécessaires afin d'éclairer sa décision ;

Considérant que l'exigence d'une évaluation indépendante ramène l'objectivité dans un processus de consultation qui, autrement, repose uniquement sur la parole de la partie



prenante.

IL EST PROPOSÉ par Robert Rousse, APPUYÉ par Daniel Boucher
QUE la Ville intègre dans le processus d'acceptation d'un projet immobilier élaboré dans le cadre d'une densification urbaine et qu'un promoteur demande une dérogation pour ajouter 2 étages ou plus selon les exigences d'un PPU ; l'obligation est faite au propriétaire de soumettre son modèle financier prévisionnel complet à une analyse financière ;
QUE l'analyse de ce rapport soit réalisée par une firme indépendante ;
QUE les conclusions soient soumises aux instances compétentes (Conseil d'arrondissement ou Conseil municipal selon le cas) pour que tous les aspects de la situation soient pris en compte avant de soumettre des demandes de dérogation aux conseils de quartier concerné.

Thomas Brady demande le vote.

- Pour : 5 en faveur
- Contre : 0
- Abstention : 2 abstentions

Proposition acceptée à la majorité.

- **Images générées pour les projets immobiliers**

Considérant que les citoyens et la Ville ont exprimé leur désir de bâtir un Québec à échelle humaine ;

Considérant que les gabarits maximaux des nouvelles constructions ont été un enjeu majeur touchant l'acceptabilité sociale quand il s'agit de dérogations aux normes du Plan particulier d'urbanisme ;

Considérant que les maquettes numériques qui sont utilisées dans le cadre des consultations publiques ou de la promotion de nouveaux développements immobiliers et qui sont reprises par les médias ne reflètent pas toujours la perspective de l'œil humain, mais influencent néanmoins l'avis des citoyens ;

Considérant que la Ville de Québec a ses propres outils de production de maquettes numériques qui reflètent des perspectives de l'échelle humaine — c'est-à-dire des vues piétonnes et non des vues en plongée — des projets potentiels en question ;

Considérant qu'une consultation publique pour le projet du Strelitz dans Saint-Roch est prévue pour l'année 2026 et que les citoyens ne disposent que des images du promoteur ;

IL EST PROPOSÉ par Daniel Morgan, APPUYÉ par Robert Rousse,
QUE la Ville de Québec produise des maquettes numériques vues depuis le niveau de la rue en amont de la consultation publique pour le projet.

Pas de demande de vote, adoptée à l'unanimité.

26-05-11 Proposition de l'assistance pour une future assemblée

- Plan d'action 2027-2030 du CQSR : consultation à l'automne pour définir les orientations stratégiques.
- Le centre de données sur Charest : utilisation de l'eau, impact sur le système électrique, etc.
- Le Port de Québec et le camionnage : qualité de l'air et demande d'évaluation d'impact.



26-05-12 Trésorerie

▪ **État des revenus et dépenses**

Daniel Morgan présente brièvement l'état des revenus en mai 2026.

Il reste 2043,79 \$ dans le compte (les dépenses récentes incluent les frais Desjardins, le PV, et la collation pour l'AGA).

▪ **Chèques à émettre**

SUR PROPOSITION DE Daniel Morgan, DUMENT APPUYÉ PAR Thomas, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de Saint-Roch émette un chèque de 140 \$ à Émilie Michaud pour le procès-verbal de mai 2026 à la réception des documents.

Adopté à l'unanimité.

26-05-13 Varia - Bons coups dans Saint-Roch et annonces de l'assistance

- Du 11 au 14 juin 2026 : la SDC organise le Marché Émergence dans le local où la Cordée avait pignon sur rue. Présence d'artisans, journée de la famille, animations, et bien plus.
- Autour du 15 juin 2026, le *Babillard à votre porte* sera distribué. C'est le dépliant du babillard communautaire, l'édition de juin contiendra l'horaire estival du cinéma en plein air.
- 2 juin 2026, de 17 h à 19 h : vernissage de l'exposition Les trottoirs en partage dans la vitrine de l'Église et dans le sous-sol. Cette exposition fait suite à la concertation ville inclusive
- 17 juin 2026, à 17 h à l'ÉNAP, rencontre de priorisation pour les deux pôles « sondés » dans le cadre du Projet St-Roch 2050.
- Le 18 et 19 juin 2026, un festival se tiendra au Centre Jacques-Cartier. Au programme : initiation artistique, coloriage, cirque, nourriture, etc. Le festival se tiendra à l'extérieur.
- Les citoyens pourront participer à la démarche À Table ! qui vise à coordonner les initiatives alimentaires pendant l'été (distribution, animation, production, etc.) pour éviter les trous de services.
- Au cours du mois de juillet, les promoteurs du Strelitz iront chercher le pouls des citoyens dans une formule espaces de discussion, dans un processus similaire à celui de QSL/port de Québec. Le CQSR est un point de contact pour ce projet.
- Nettoyage de la côte Badelard s'est tenu en mai, bravo à tous les citoyens !
- Le cinéma Beaumont propose des matinées cinéma poussette (son adapté et espace pour mettre une poussette), un dimanche de temps en temps.
- Les Valoristes travaillent fort depuis le retrait des machines à canettes dans les supermarchés. Ils ne peuvent pas entreposer beaucoup dans leurs locaux de Notre-Dame-des-Anges, alors ça met beaucoup de pression.
- Une petite épicerie verra le jour dans l'Ancien Kuto, qui permettra de remplacer l'épicerie économique qui a fermé.
- Un nouveau restaurant de pokés ouvrira à proximité du CLSC.

26-05-14 Levée de l'assemblée

Thomas Brady déclare l'assemblée levée à 20 h 35. Appuyé par Kendra Bédard.